



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
15 avril 2013
Français
Original : anglais

Session annuelle de 2013

3-14 juin 2013, New York

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

Évaluation

**Réponse de l'Administration à l'évaluation
du programme régional pour l'Amérique latine
et les Caraïbes 2008-2013**

Contexte, rappel des faits et conclusions

1. Conformément à son plan de travail annuel tel qu'approuvé par le Conseil d'administration, le Bureau de l'évaluation a réalisé en 2012 des évaluations des cinq programmes régionaux. Pour la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, il s'agit là de la deuxième évaluation indépendante, qui couvre la période du programme 2008-2013. Le processus a permis d'évaluer l'exécution du programme par le PNUD; il a été guidé par le cadre de résultats et d'allocation des ressources consigné dans le descriptif du programme régional. Son objectif était de faciliter l'apprentissage en vue d'orienter les actuels et futurs programmes aux niveaux régional et institutionnel ainsi que d'offrir aux acteurs des pays bénéficiaires du programme régional et aux partenaires de développement une évaluation objective des contributions réalisées par le programme régional.

2. L'évaluation a analysé les contributions du programme régional aux résultats de développement pour la période du programme et le positionnement stratégique du PNUD dans la région. Ses résultats, notamment une série de recommandations de politique pour l'avenir, visent à être directement pris en compte lors de l'élaboration du nouveau programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, qui débutera en 2014.

3. L'évaluation a constaté que le programme régional avait été utile et efficace du point de vue des contributions apportées à la région, de la création de connaissances, du positionnement en vue de la maximisation de la coopération Sud-Sud et de la mobilisation de ressources pour les bureaux de pays. L'évaluation a notamment souligné ce qui suit :

a) Le programme régional a contribué de manière appropriée au développement national dans la région;



b) Les résultats ont été plus marqués et plus durables lorsque le programme régional a été en mesure d'engager les gouvernements et autres partenaires dans le sens d'une appropriation commune des interventions;

c) Le programme régional a une capacité reconnue de mobiliser des ressources pour les bureaux de pays, et d'autres partenaires et acteurs;

d) Le programme régional est bien placé pour faciliter la coopération Sud-Sud et l'élaboration de solutions Sud-Sud, diffuser les meilleures pratiques et resserrer les liens entre les pays; et

e) D'importantes connaissances ont été acquises, et l'accès à ces connaissances, leur utilisation, couverture et diffusion se sont considérablement améliorés.

4. L'évaluation du programme régional a identifié les défis et présenté des recommandations spécifiques qui sont examinés dans la présente réponse de l'Administration. Certaines conclusions donnent lieu à des incidences plus larges, et, de ce fait, seront examinées dans le contexte du nouveau plan stratégique 2014-2017.

Annexe

Principales recommandations et réponse de l'Administration

Recommandation 1. Le programme régional doit concentrer son action sur des priorités thématiques moins nombreuses, choisies de façon plus réaliste, et établir un ordre de priorité plus strict entre les initiatives pour lesquelles le PNUD apporte une valeur ajoutée régionale et dont les coûts peuvent être partagés par des partenaires stratégiques capables d'aider les pays et, au besoin, des institutions régionales, qui s'approprient ces initiatives pour assurer leur continuité et la pérennité des résultats.

Réponse de l'Administration : Le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes approuve pleinement cette recommandation. Le nouveau programme régional, 2014-2017, sera aligné sur le nouveau plan stratégique du PNUD. Le programme mondial et les programmes régionaux viseront directement les besoins des pays. Le programme s'attachera à un nombre restreint de questions stratégiques liées au développement durable et à la résilience et sera établi en fonction des domaines clefs correspondant aux exigences spécifiques des bureaux de pays de la région. Quelques actions ont déjà été entreprises dans ce sens en ce qui concerne les nouveaux modèles opérationnels des bureaux de pays, qui assureront le ciblage et la durabilité ainsi qu'un positionnement optimal et la structure des équipes, l'alignement du nouveau programme régional sur les priorités des bureaux de pays et les principaux résultats stratégiques prévus sur une base annuelle ainsi que le renforcement de l'assistance technique.

Principales mesures	Calendrier	Service(s) responsable(s)	Suivi	
			Observations	État d'avancement
1.1 Consultations accrues avec les acteurs internes et externes, notamment les bureaux de pays, les gouvernements, les institutions régionales, la société civile, les organismes des Nations Unies et les donateurs, de manière à aboutir à un programme régional correspondant aux priorités établies en fonction de la demande.	2014	PNUD/Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (« Bureau régional »), Centre de services régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes (« Centre de services régional »)		
1.2 Tenir compte des recommandations de l'évaluation dans le nouveau programme régional en renforçant les synergies entre les programmes aux niveaux mondial, régional et des pays pour que les réponses soient mieux ciblées et que l'approche soit bien complémentaire	2013-2017	PNUD/Bureau régional et Centre de services régional		
1.3 Tenir compte des recommandations de l'évaluation dans le nouveau programme régional en concentrant l'action moins sur des priorités thématiques que sur des mesures plus souples répondant à la demande dans le contexte des programmes de développement pour l'après Rio+20 et l'après-2015.	2013-2014	PNUD/Centre de services régional		

Recommandation 2. Le programme régional devrait moins s'attacher à réaliser des projets et investir au contraire ses ressources limitées dans des initiatives prises en amont telles que la fourniture de conseils de politique générale ou de conseils techniques, le plaidoyer, le dialogue, la création de partenariats, la coordination avec des partenaires multiples, les réseaux, l'échange des connaissances et le renforcement des capacités.

Réponse de l'Administration : Largement pertinente et acceptable. On s'attachera principalement à fournir davantage de conseils de politique générale et de conseils techniques, à développer les capacités et à renforcer l'échange de connaissances, la coordination et l'édification de partenariats. Toutefois, les activités entreprises au titre du programme régional porteront également sur la réalisation de projets dans la mesure où les initiatives appuyées peuvent être reproduites, mises en œuvre à plus grande échelle et/ou appuyer l'élaboration de politiques et le plaidoyer, offrent un potentiel élevé de changement, et complètent l'appui fourni au niveau des pays. Outre les conseils de politique générale et l'appui technique, le Centre de services régional fournit un appui opérationnel aux bureaux de pays. Le programme régional maintiendra sa souplesse et sa polyvalence de manière à soutenir les besoins divers des pays de la région.

<i>Principales mesures</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Service(s) responsable(s)</i>	<i>Suivi</i>	
			<i>Observations</i>	<i>État d'avancement</i>
2.1 Élaboration d'un récapitulatif des services stratégiques et techniques devant être fournis au niveau régional.	2014-2017 (biannuel)	PNUD/Bureau régional et Centre de services régional		
2.2 Mise en place d'un mécanisme d'évaluation permettant de définir les modalités d'exécution les plus efficaces sur la base de leur potentiel de contribution aux changements en matière de développement, en pleine concordance avec les exigences nationales ou régionales, au travers de consultations avec les acteurs et les institutions clefs.	2014	PNUD/Bureau régional		
2.3 Mise en place d'une stratégie d'ensemble de partenariat en consultation avec les partenaires clefs.	2014-2017	PNUD/Bureau régional et Centre de services régional, en coordination avec le Bureau des politiques de développement (BDP), le Bureau de la prévention des crises et du relèvement (BCPR) et le Bureau des relations extérieures et du plaidoyer (BERA)		

Recommandation 3. Le PNUD devrait repenser sa méthode dans les Caraïbes et élaborer une nouvelle stratégie de coopération pour le développement assortie d'un plan adéquat de mobilisation des ressources pour être en mesure de répondre aux problèmes, besoins, priorités et possibilités offertes dans les pays des Caraïbes et tenir compte des différents niveaux de développement atteints par ces pays, des facteurs de vulnérabilité des petits États insulaires en développement, des pays contributeurs nets et des pays à revenu intermédiaire.

Réponse de l'Administration : Largement pertinente et acceptable; suite entreprise. Le PNUD a repensé sa méthode dans les Caraïbes; l'appui à la sous-région est une toute première priorité pour le Bureau régional. Le PNUD a engagé un dialogue continu avec la Communauté des Caraïbes (CARICOM) et les secrétariats de l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECO). Le PNUD et le système des Nations Unies pour le développement dans son ensemble ont établi les domaines suivants de coopération : changement climatique et environnement, renforcement des institutions et sécurité commune. Le PNUD et le système des Nations Unies en Amérique latine et dans les Caraïbes appuieront les consultations portant sur le programme de développement pour l'après-2015 et les consultations qui se tiendront au niveau sous-régional afin de préparer la prochaine Conférence des petits États insulaires en développement, qui se tiendra en 2014.

<i>Principales mesures</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Service(s) responsable(s)</i>	<i>Suivi</i>	
			<i>Observations</i>	<i>État d'avancement</i>
3.1 Examen analytique du portefeuille des Caraïbes afin de déterminer la programmation optimale, la durabilité financière et la structure des équipes.	2013, 2015, 2017	PNUD/Bureau régional		
3.2 Les capacités du Centre de services régional seront renforcées de manière à pouvoir offrir des conseils techniques et un appui opérationnel aux bureaux de pays des Caraïbes de manière à assurer au PNUD une présence optimale compte tenu des besoins spécifiques de la sous-région.	2013-2014	PNUD/ Bureau régional et Centre de services régional		
3.3 Le service dédié du Bureau régional sera renforcé afin d'offrir des services et un appui aux bureaux de pays des Caraïbes.	2013-2017	PNUD/ Bureau régional et Centre de services régional		

3.4 Appui à CARICOM et OECO et collaboration avec ces organismes pour préparer la prochaine Conférence des petits États insulaires en développement et les consultations sur l'après-2015.	2013-2015	PNUD/ Bureau régional et Centre de services régional
3.5 Mise au point d'une stratégie de mobilisation de ressources pour les Caraïbes.	2013 (en cours)	PNUD/ Bureau régional et Centre de services régional

Recommandation 4. Il faut réexaminer les stratégies de rationalisation.

Réponse de l'Administration : Largement pertinente et acceptable (la recommandation s'attache principalement au genre et au VIH/sida). Dans le but de traiter la prise en compte de la problématique hommes-femmes d'une manière systématique, le Bureau régional promouvra son intégration dès la phase de planification de tous les programmes et mettra en place des mécanismes de responsabilisation efficaces à cette fin.

<i>Principales mesures</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Service(s) responsable(s)</i>	<i>Suivi</i>	
			<i>Observations</i>	<i>État d'avancement</i>
4.1 Un résultat spécifique du programme régional, qui rassemble les dimensions des accords interorganisations conclus au niveau mondial sur le PNUD et le VIH/sida sera inclus dans le cadre de résultats du programme régional.	2013 (devant être exécuté en 2014-2017)	PNUD/Bureau régional et Centre de services régional		
4.2 Une stratégie d'ensemble et un plan opérationnel d'intégration de la problématique homme-femme seront mis au point pour aligner le programme régional sur la stratégie du PNUD en matière d'égalité des sexes.	2013 (devant être exécuté en 2014-2017)	PNUD/Bureau régional et Centre de services régional		

Recommandation 5. Le PNUD devrait réfléchir aux moyens de faire en sorte que le programme régional soutienne de façon plus stratégique et plus réaliste la coopération triangulaire et Sud-Sud et mesure les effets concrets et la durabilité de ces initiatives de façon plus systématique.

Réponse de l'Administration : Largement pertinente et acceptable. Le renforcement de la coopération triangulaire et Sud-Sud dans la région est l'un des piliers des programmes du PNUD en Amérique latine et dans les Caraïbes, et se poursuivra dans le nouveau programme régional. Le Bureau régional voit dans la coopération Sud-Sud un moyen d'innover par des échanges de données d'expériences qui facilitent l'apprentissage et l'échange de connaissances entre pays de la région. La coopération Sud-Sud est un élément stratégique dans lequel sera impliqué le programme régional, dans tous ses aspects, notamment les dimensions intra et interrégionales.

<i>Principales mesures</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Service(s) responsable(s)</i>	<i>Suivi</i>	
			<i>Observations</i>	<i>État d'avancement</i>
5.1 Pousser plus loin les aspects opérationnels et la portée des cadres existants et nouveaux de la coopération Sud-Sud en Amérique latine et dans les Caraïbes.	2014	PNUD/Bureau régional en coordination avec le Bureau des politiques de développement et d'autres bureaux		
5.2 Développer la capacité du Centre de services régional d'agir en tant que courtier de services intervenant entre la demande et l'offre de compétences dans la région dans le contexte des cadres de la coopération Sud-Sud.	2014	PNUD/Bureau régional		

Recommandation 6. Le PNUD devrait repenser son traitement des questions transversales et voir comment soutenir au mieux les domaines de pratique essentiels, en accroissant les synergies et par une intégration plus complète de la planification, du suivi et de l'acquisition des connaissances à partir des évaluations, de la gestion des connaissances, du renforcement des capacités, des solutions Sud-Sud et de la communication, dans un environnement mieux structuré et mieux ciblé, afin de mieux allier l'action, la responsabilisation et l'apprentissage.

Réponse de l'Administration : Largement pertinente et acceptable. Une suite a été entreprise sous la forme d'une amélioration des produits et activités types de la gestion du savoir et d'un soutien aux bureaux de pays. La stratégie de la gestion des connaissances en Amérique latine et dans les Caraïbes s'efforce de contribuer à l'élaboration des politiques et aux réformes institutionnelles.

<i>Principales mesures</i>	<i>Calendrier</i>	<i>Service(s) responsable(s)</i>	<i>Suivi</i>	
			<i>Observations</i>	<i>État d'avancement</i>
6.1 Tenir compte des recommandations de l'évaluation dans le nouveau programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes 2014-2017, et les programmes suivants.	2013-2017	PNUD/Bureau régional et Centre de services régional		
6.2 Mettre au point et appliquer des normes applicables aux stratégies de gestion des connaissances, aux activités et produits pour appuyer l'apprentissage aux fins du changement comportemental et institutionnel.	2014-2017	PNUD. Bureau régional et Centre de services régional		